Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für

Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire

ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 143 (2001)

Heft: 9

Vorwort: Editorial

Autor: Glardon, Olivier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chères Consœurs, chers Confrères

A quelques heures de l'ouverture de Vets2001, une critique fréquente me revient en mémoire: «La formation continue est trop chère à la SVS!»

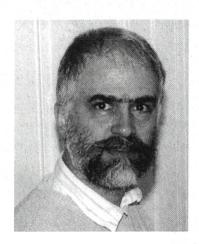
Subjectivement, cela peut paraître exact. Pourtant, en détaillant l'ensemble des dépenses consenties lors de la participation à une manifestation de formation, il apparaît que le prix du séminaire constitue rarement plus du tiers du coût total et ne représente donc pas une bonne mesure de la valeur d'une formation.

Prenons l'exemple d'un cours d'une journée sur la médecine et la chirurgie des animaux exotiques, à 100 km du domicile et coûtant fr. 200.— auquel participerait une praticienne travaillant seule. A la somme d'inscription doit être ajouté le déplacement (temps et kilométrage ou frais de transport), des frais annexes tels que repas, parcage, transports locaux voire l'achat d'un document de formation, et surtout la perte de gain du cabinet ou le salaire d'une remplaçante. Ce qui équivaut tout compris à quelque Fr. 700.—.

Cela semble énorme. Mais, en partant du principe que la formation est un investissement, la donne est tout différente. Si ce que la praticienne apprend au séminaire lui permet d'opérer une dizaine de chinchillas dans les mois qui suivent, la somme est amortie en moins d'un an. Et même, pour autant que son AMV et elle-même fassent l'effort d'un minimum d'information à la clientèle, le séminaire sera rentabilisé en quelques semaines, sans mentionner la plus-value sur la renommée du cabinet.

Dans la mesure où les connaissances acquises sur un tel sujet ont une longue durée d'utilisation, le séminaire offrait donc un excellent rapport prix – prestation.

L'analyse serait différente pour un cours d'un millier de francs sur une nouvelle technique opératoire. Non seulement les connaissances risquent d'être utilisées moins souvent, mais l'investissement



en formation devra très probablement être accompagné d'un investissement en matériel et d'une formation du personnel. La méthode risque donc d'être dépassée avant la fin de l'amortissement.

Ce genre de formation n'est dès lors «rentable» économiquement que si le participant dispose d'une spécialisation préalable, et surtout s'il travaille en groupe, ce qui réduit les frais de remplacement.

Vu sous cet angle, les choix de formation ont une tout autre dimension. Ce n'est plus la finance d'inscription ou le lieu du séminaire qui sont importants, mais la valeur potentielle d'investissement, en relation avec sa propre formation post-grade, ses compétences et la structure de son cabinet.

En ce qui concerne Vets2001, nous pouvons vous assurer que le rapport prix – prestation est optimal. Les programmes ont été composés de manière à garantir la transmission d'informations pointues, mais aussi durables. Ce que vous apprendrez à Fribourg sera longtemps utile à vos patients et à vos clients. Et dans la mesure où tout à été mis en œuvre pour que l'apprentissage se fasse dans la sérénité et la bonne humeur, n'hésitez plus à faire vôtre la maxime du congrès:

«Vets2001 à Fribourg: ... pas sans moi!»

Avec mes confraternelles salutations Dr FVH Olivier Glardon